

Qualité hygiénique Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre.

Qualité chimique Selon Rapport d'analyse du Service Cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires, du 22.01.2018 :

- Prélèvement du 16.01.2018, lavabo WC publics de l'Ouchettaz
- Echantillon 18-7890 – eau de boisson dans le réseau de distribution Villeneuvois

○	Température de l'eau	6.1 °C		
○	Germes aérobie mésophiles	UFC/ml	2	(T :max. 300)
○	Escherichia coli	UFC/ml	non décelé	(T :max. 0)
○	Enterococcus spp.	UFC/ml	non décelé	(T :max. 0)
○	pH		8.0	(M : 6.8 – 8.2)
○	Conductivité électrique	µS/cm	279	(M : 200 – 800)
○	Turbidité	UT/F	0.1	(T :max. 1.0)
○	Dureté totale	°F	17.6	(M : min. 10.0)
	(dureté moyenne de 15 à 25°F => eau moyennement dure)			
○	Dureté carbonatée	°F	16.8	
○	Calcium	mg/L	58	(M : max. 200)
○	Magnésium	mg/L	7.7	(M : max. 125)
○	Sodium	mg/L	1.5	(M : max. 20.0)
○	Potassium	mg/L	0.5	(M : max. 5.0)
○	Hydrogénocarbonate	mg/L	205	
○	Sulfate	mg/L	8	(T : max. 300)
○	Nitrate	mg/L	1.7	(T : max. 40.0)
○	Chlorure	mg/L	<1.0	(M : max. 20.0)
○	Fluorure	mg/L	<0.10	(L : max. 1.50)
○	Bromure	mg/L	non décelé	
○	Carbone organique total	mg/L	<1.0	(M : max. 1.0)
○	Amonium	mg/L	non décelé	
○	Nitrite	mg/L	non décelé	
○	Orthophosphate	mg/L	non décelé	

T : Valeur de tolérance **L** : Valeur limite **M** : Valeur directive

La qualité de l'eau est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

Origine de l'eau : Peut varier en fonction des étiages en été et en hiver.
35 % captages du Vallon de la Tinière
10 % captages de Grandchamp (Confins du Renard)
55 % captages de la Lizette (EPUDEHL)

Traitement de l'eau : Vallon de la Tinière, par chlore gazeux

Autres caractéristiques : L'eau potable de Villeneuve est
- agréable au goût,
- toujours fraîche, température moyenne 7°C

9. CONCLUSION

Après avoir passé en revue les principales activités de ses sections, la Municipalité tient à adresser ses remerciements au Conseil communal pour la confiance qu'il lui a témoignée tout au long de l'année ainsi qu'aux membres de ses commissions permanentes ou ad hoc pour le travail accompli en faveur de la Commune de Villeneuve.

Ces sentiments de reconnaissance vont aussi aux Autorités supérieures, à Madame la Préfète du district d'Aigle, aux Services de l'Etat et à toutes autres personnes qui concourent, à un titre ou à un autre, à la bonne marche de notre collectivité communale, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'administration communale.

Comme à l'accoutumée, la Municipalité reste à disposition pour répondre aux questions, qu'au terme de ses investigations, le Conseil communal, par l'intermédiaire de la Commission de gestion, souhaiterait lui poser sur la gestion et les comptes de même que sur la situation, les activités et le fonctionnement des différentes sections municipales au cours de l'exercice écoulé.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :

- 1.- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2018 tels qu'ils sont présentés,
- 2.- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le rapport de gestion pour l'année 2018, sans la partie finance, a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 avril 2019. Quant aux comptes pour l'année 2018, ils ont été adoptés dans sa séance du 30 avril 2019.

Villeneuve, le 30 avril 2019/YCX/CB

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

Le Secrétaire :

C. Ingold

Y. Cheseaux

